

Rififi chez les croque-morts

ENTREPRISES. Après avoir bousculé le marché des pompes funèbres dans les années 1980, Michel Leclerc, fondateur du groupe Roc-Eclerc, ne désarme pas. Dans la famille, on nourrit toujours l'obsession des prix bas.

DANS CE SECTEUR de l'économie méconnu et familial qui pèse 2,3 Mds€, il y a environ 3 500 sociétés, dont 90% de petites entreprises, quelques grosses et... un revenant. Costume sombre, éternelle cravate rayée et bagou de tous les diables, Michel Leclerc refait parler de lui. A 75 ans, ce membre de la célèbre famille de distributeurs bretons, oncle de Michel-Edouard (PDG des Centres Leclerc) et frère d'Edouard (le fondateur), ne veut pas prendre sa retraite. « J'arrêterai quand on me mettra dans une caisse en bois », assène-t-il.

Dans les années 1980, c'est lui qui a créé Roc-Eclerc. Sans le « L », pour ne pas froisser son frère. C'est aussi ce colosse aux cheveux gris qui a « libéralisé le secteur », cassant le monopole de l'Organisation générale funéraire pour la défense du consommateur, dormant « des nuits entières avec un corbillard et des familles en deuil devant les cimetières » où il n'avait pas l'autorisation d'entrer.

Crémation en quinze minutes

Après ces heures glorieuses et « 1 700 procès, presque tous gagnés, pour obtenir la liberté funéraire », Michel a cédé son affaire en 2005 avec une clause de non concurrence de dix ans. La « punition » est levée. Le revola auprès de ses deux fils. Florian et Jérôme ont lancé la société Sublimatorium Florian Leclerc, Petit Poucet du secteur funéraire avec une trentaine d'enseignes « au prix juste », précise le paternel qui fourmille d'idées pour révolutionner les cimetières et qui égratigne ses concurrents. Notamment Xavier Thoumieux et Thierry Gisserot, du groupe Funécap, qui ont racheté le bébé fétiche, Roc-Eclerc, en août. « Ils utilisent le nom de Leclerc sans pratiquer le prix de Leclerc », balaie Michel qui veut

être « 10 à 20 % en dessous des prix du marché » et proposer aux personnes endeuillées « du luxe, de la confiance et un service familial, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, au prix Leclerc ».

Parmi ses projets, une technique brevetée de crémation en quinze minutes au lieu de deux heures, un catafalque robotisé pour supprimer les porteurs (« comme au supermarché avec les caisses automatiques ») mais aussi de surprenantes « Vallées des étoiles », sortes de complexes funéraires en périphérie des villes avec cimetières, hôtels et restaurants. Des contacts sont déjà noués avec des municipalités sur la Côte d'Azur, dit-il. « On y viendra pour se balader. Pas pour le plaisir, mais presque. Parce que ce sera beau, avec des œuvres d'art, des jeux de lumière. »

Du côté de Roc-Eclerc, on regarde l'idée de « ce type sympa et charismatique » avec bienveillance. Mais la Vallée des étoiles, très peu pour Xavier Thoumieux, qui juge le projet un brin irréaliste et préfère ne pas comparer « un hôtel Formule 1 avec le Ritz ». Pour lui, l'avenir se jouera sur la qualité. Il prédit, comme en Scandinavie, une montée en puissance des services dans des agences qui régleront tous les problèmes en un seul lieu. « Dans le funéraire, les temps changent. C'est comme le Club Med. On ne part plus en vacances comme dans les années 1980. »

BÉRANGÈRE LEPETIT



Paris (XVIII^e), mardi. Michel Leclerc (à gauche) avait innové dans le secteur des pompes funèbres en créant Roc-Eclerc en 1985. Florian (à droite) reprend le flambeau avec Sublimatorium Florian Leclerc, codirigé avec son frère, Jérôme. (LP/Olivier Corsan.)

« Le funéraire a besoin de nouvelles recrues »

Florence Fresse, directrice de l'Ecole nationale des métiers du funéraire

D'APRÈS L'INSEE, la mortalité va augmenter en France vers 2030, avec les décès des papy-boomers. Florence Fresse, qui dirige l'Ecole nationale des métiers du funéraire, insiste sur la professionnalisation en cours de ce secteur.

Peut-on dire que le funéraire est un métier d'avenir ?

FLORENCE FRESSE. Tout à fait. On compte aujourd'hui en France environ 25 000 salariés pour 550 000 décès chaque année. Avec le vieillissement de la population, on devrait bientôt atteindre 800 000 décès annuels. Le funéraire aura besoin de nouvelles recrues. Pourtant, le secteur reste très confi-

dentiel. C'est un métier particulier. Il faut pouvoir parler et entendre parler de la mort.

Quel est le profil de ceux qui poussent la porte de votre école ?

C'est très éclectique. Mes élèves ont entre 18 et 65 ans, la moyenne d'âge est de 35 ans. Certains n'ont pas de diplôme, d'autres bac + 5. Ils ont sou-

vent eu une première vie professionnelle car c'est un métier qui nécessite une certaine maturité. Les gens arrivent avec un bagage humain et culturel. Récemment, nous avons formé une ancienne directrice des ressources humaines d'une grande entreprise. Elle voulait redonner un sens à son métier. Beaucoup ont aussi une première expérience dans le service, comme l'hôtellerie et la restauration. Le secteur se féminise, avec 60 % de femmes.

Quelles sont les qualités requises ? La société actuelle fait qu'on se retrouve souvent au centre de conflits financiers et familiaux. Il ne faut donc pas juger, être bienveillant, savoir écouter. On se doit aussi d'être très sérieux, rigoureux. On ne peut pas se permettre de se tromper d'heure pour aller chercher le corps, par exemple. C'est un moment assez pénible pour ne pas ajouter des imprévus.

Les entreprises de pompes funèbres sont en plein bouleversement. Est-ce aussi le cas pour le métier ?

Il se professionnalise. Le diplôme est obligatoire depuis 2008. Aujourd'hui, pour devenir conseiller funéraire ou maître de cérémonie, il faut suivre une formation théorique et pratique. Le maître de cérémonie doit être à l'aise à l'oral. Le conseiller funéraire règle les formalités administratives avec les familles et les informe sur la législation.

Quel salaire peut-on espérer ?

Des grilles de salaires existent. Un débutant touche un salaire mensuel brut de 1 500 €, mais ça décolle très vite. Tout dépend aussi des astreintes de week-end et des permanences de nuit.

Propos recueillis par B.L.

VIDÉO leparisien.fr

Enterrement 2.0, ils dépoussièrent les pompes funèbres

VOIX EXPRESS

Propos recueillis par SÉBASTIEN ROSELÉ

Le coût des obsèques (3 800 € en moyenne) vous semble-t-il justifié ?



Réjane Gaudrillet
54 ans, retraitée
Châtenay-Malabry (92)

« **Franchement, c'est cher.** Même le prix des cercueils destinés à être incinérés est élevé. J'avais vu en Angleterre des cercueils en carton pour la crémation. Cela ne sert à rien d'en avoir un en bois pour qu'il soit brûlé. Est-ce que ce serait mieux si, par exemple, les prix étaient encadrés ? Je ne sais pas. En tout cas, moi, ça fait longtemps que j'en parle à mes proches : je veux être incinérée. J'ai même réservé ma place au columbarium. »



Stéphane Duchon
58 ans, retraité
Montargis (45)

« **Pour une boîte qui finira en terre ou brûlée, ça fait cher.** Je ne sais pas si, comme pour les iPhone ou les produits de luxe, les obsèques coûtent trois fois plus que leur prix de revient... mais 2 000 € me sembleraient raisonnables. Au-delà, ce n'est pas du vol, mais c'est cher. Je préférerais être incinéré. Ça prend moins de place. Et de toute façon, une fois enterré, on finit en poussière. Là, au moins, c'est fait ! »



Mario Nicolella
54 ans, avocat
Paris (V^e)

« **J'aimerais qu'il existe un service minimum universel,** aux environs de 1 500 €, qui serait complété par des services supplémentaires. Et c'est déjà beaucoup ! On fait déjà des efforts financiers pour vivre, mais il faut aussi payer pour mourir. Je ne sais pas si je veux être incinéré ou inhumé. J'ai du mal à penser à la crémation et l'inhumation est lourde à gérer pour les proches, notamment la concession de la tombe. »



Chahinez Idri
29 ans, architecte
Villepinte (93)

« **Même pour mourir, il faut économiser.** Je trouve ça trop cher. Je pense que 2 000 € au maximum seraient un tarif correct. Je pense qu'en fait il faudrait encadrer les prix. Ceux qui restent doivent parfois s'endetter et ce n'est pas correct. Je n'ai pas pensé à mes obsèques. Je préférerais être enterrée. Je n'ai pas envie d'être brûlée. Je crois à la vie après la mort et je veux récupérer mon corps après le décès. »



Sandra Tanahatoc
43 ans, chef de projet banque
Roissy-en-Brie (77)

« **Jusqu'à 6 000 €, ça me semble être le bon prix.** C'est peut-être trop cher pour certaines personnes, mais pas pour moi. Je suis hollandaise et dans mon pays, dès le plus jeune âge, on souscrit une assurance obsèques. En France, personne ne m'a jamais proposé ce service. Je ne trouve pas que le prix payé pour les funérailles soit du gâchis. Cela fait partie de la vie et c'est important pour les proches. »